



AMIN'TOTAL

Complexe vitamines, acides aminés et oligo-éléments en poudre soluble

COMPOSITION

Vitamines : A : 10 M UI ; D3 : 3 M UI ; E : 2500 mg ; K3 : 4000 mg ; B1 : 5000 mg ; B2 : 500 mg ; B6 : 2500 mg ; B12 : 5 mg ; C : 10000 mg ; PP : 2000 mg ; pantothénate de calcium : 5000 mg ; biotine : 5 mg ; acide folique : 250 mg.

Oligo-éléments : fer, cuivre, zinc, manganèse, cobalt, magnésium, iode.

Chlorure de sodium : 70 000 mg ; chlorure de potassium : 15 000 mg.

Acides aminés : lysine, méthionine, thréonine, arginine, glycine, sérine, histidine, leucine, isoleucine, phénylalanine, tyrosine, valine, cystine, tryptophane.

Chlorure de choline : 17 500 mg.

Excipient q.s.p.

1000 g

INDICATIONS

Volailles.

Prévention et traitement de toutes les carences en vitamines, oligo-éléments et acides aminés.

AMIN'TOTAL est une formulation riche et équilibrée à distribuer en cas de baisse de performances, de stress d'origines diverses (démarrage, changements de régimes alimentaires ou climatiques, transport, vaccination,...) ou pendant les périodes de forte production (ponte, croissance) ou de convalescence (réactions post-vaccinales, infections).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson ou dans l'aliment pendant 5 à 10 jours.

– **Complément de la ration** :

1 g / 10 litres / jour (1 sachet de 150 g pour 1500 litres d'eau).

– **Baisse de performances, stress** :

1 g / 5 litres / jour (1 sachet de 150 g pour 750 litres d'eau) ou 1 kg pour 2 tonnes d'aliment.

PRESENTATION

Boîte de 120 sachets de 30 g.

Boîte de 10 sachets de 150 g.

Pot de 1 kg.

Sac de 5 kg.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

08/2014





AMIN'TOTAL FORTE

Complexe vitamines, acides aminés et oligo-éléments en poudre soluble

COMPOSITION

Vitamines : A : 5 M UI ; D3 : 1,5 M UI ; E : 1250 mg ; K3 : 2000 mg ; B1 : 2500 mg ; B2 : 250 mg ; B6 : 1250 mg ; B12 : 2,5 mg ; C : 5000 mg ; PP : 1000 mg ; pantothénate de calcium : 2500 mg ; biotine : 2,5 mg ; acide folique : 125 mg.

Oligo-éléments : fer, cuivre, zinc, manganèse, cobalt, magnésium, iode.

Chlorure de sodium : 7000 mg ; chlorure de potassium : 1500 mg.

Acides aminés : lysine, méthionine, thréonine, arginine, glycine, sérine, histidine, leucine, isoleucine, phénylalanine, tyrosine, valine, cystine, tryptophane.

Chlorure de choline : 1750 mg.

Excipient q.s.p.

100 g

INDICATIONS

Volailles.

Prévention et traitement de toutes les carences en vitamines, oligo-éléments et acides aminés.

AMIN'TOTAL FORTE est une formulation riche et équilibrée à distribuer en cas de baisse de performances, stress d'origines diverses (démarrage, changements de régimes alimentaires ou climatiques, transport, vaccination,...) ou périodes de forte production (ponte, croissance) ou de convalescence (réactions post-vaccinales, infections).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson ou dans l'aliment pendant 5 à 10 jours.

– **Complément de la ration** :

1 g / 50 litres / jour (1 sachet de 100 g pour 5 000 litres d'eau).

– **Baisse de performances, stress** :

1 g / 25 litres / jour (1 sachet de 100 g pour 2 500 litres d'eau ou pour 1 tonne d'aliment).

DELAI D'ATTENTE

Nul.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

05/2014

LAPROVET - B.P. 67562 - 37075 TOURS CEDEX 2 - FRANCE

☎ : (33) 2 47 62 60 90 - Fax : (33) 2 47 49 13 80 - export@laprovvet.com

www.laprovvet.com





BIACALCIUM

Complément minéral vitaminique en poudre

COMPOSITION

Vitamines : A : 1,25 M UI - D3 : 0,1 M UI - E : 75 UI -

Contient aussi : Vitamine B₁, Vitamine B₂, autres vitamines du groupe B, Vitamine C, Vitamine K₃.

Oligo-éléments : fer, zinc, et manganèse.

Minéraux : Phosphore : 10%, Calcium : 17%.

Acides aminés : Bétaïne - Méthionine - Choline.

Excipient q.s.p.

500 g

INDICATIONS

Volailles, bovins, ovins, caprins, camelins, équins, porcins, lapins, poissons et crevettes.

BIACALCIUM assure la compensation des déséquilibres liés à des carences d'apport pendant les périodes où les besoins sont supérieurs :

- démarrage
- croissance
- production intensive
- changement de régime alimentaire ou perte d'appétit.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale à incorporer dans l'aliment.

- Volailles, lapins, poissons et crevettes :
 - En continu : 1 g / kg d'aliment (soit un pot de 500 g pour 500 kg d'aliment)
 - En cures de 10 à 15 jours renouvelables : 2 g / kg d'aliment (soit un pot de 500 g pour 250 kg d'aliment).
- Autres espèces :
 - Bovins, équins, camelins : 30 g / jour / animal.
 - Porcins, truies gestantes : 10 g / jour / animal.
 - ovins, caprins et porcelets : 5 g / jour / animal.

PRESENTATION

Pot de 500 g.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





BOLUVIT

Bolus reconstituant appétent

COMPOSITION

Vitamines : A : 64 000 UI - D3 : 640 UI - E : 144 UI - B1 : 5,6 mg - K3 : 4 mg - C : 72 mg
acide folique : 4 mg - biotine : 75 µg - chlorure de choline : 150 mg.

Oligo-éléments : sélénium : 0,2 mg - fer : 80 mg - cuivre : 2 mg - zinc : 24 mg - manganèse : 8 mg.

Minéraux : Calcium (9%) - Phosphore (7%)

Excipient q.s.p.

1 bolus de 8 g

INDICATIONS

Ruminants et porcins.

Prévention et traitement de toutes les carences et sub-carences en vitamines et en oligo-éléments.

Complément des traitements antiparasitaires.

Spécialement indiqué en phase d'engraissement et pour améliorer la fertilité.

Chez les gestantes, à utiliser une fois par mois pendant le dernier tiers de la gestation.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale, à distribuer pendant deux à trois jours aux doses suivantes :

- | | |
|-------------------------|------------|
| - Camélins | 2 bolus. |
| - Bovins, porcins | 1 bolus. |
| - Veaux, ovins, caprins | 1/2 bolus. |

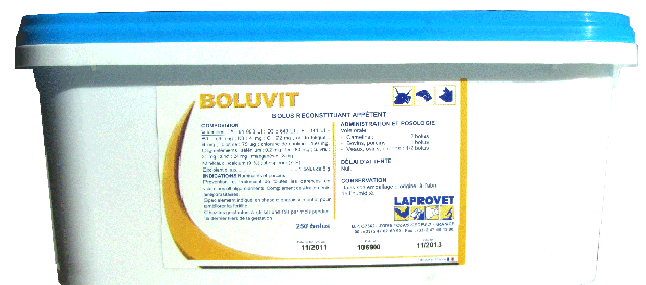
PRESENTATION

Seau de 250 bolus.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

07/2012





FERRO BLOC

Bolus reconstituant à action prolongée pour petits ruminants

COMPOSITION

Calcium	6,900 %
Sodium	0,312 %
Phosphore	0,001 %
Magnésium	0,711 %
Fer	3,369 g
Cuivre	0,033 g
Cobalt	0,060 g
Manganèse	0,160 g
Zinc	0,036 g
Iode	0,024 g
Sélénium	0,008 g
Excipient q.s.p.	1 bolus de 6 g

INDICATIONS

Petits ruminants.

Prévention des manifestations de carences en minéraux et oligo-éléments telles que :

- Anémie.
- Mauvais état general.
- Pica et léchage.
- Ataxie et myopathies.
- Ralentissement de croissance.
- Troubles de la reproduction.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

- Veaux : 1 bolus.
- Ovins, caprins : 1 bolus.

Bolus à diffusion intraruménale lente (2 traitements par an).

PRESENTATION

Boîte de 100 bolus.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





FERRO BOV PLUS

Bolus reconstituant à action prolongée pour grands ruminants

COMPOSITION

Calcium	5,10 %
Sodium	0,25 %
Phosphore	0 %
Magnésium	0,54 %
Fer	2,957 g
Cuivre	0,810 g
Cobalt	0,110 g
Manganèse	0,228 g
Zinc	1,378 g
Iode	0,059 g
Sélénium	0,013 g
Excipient q.s.p.	1 bolus de 9,5 g

INDICATIONS

Bovins et camélins.

Prévention des manifestations de carences en minéraux et oligo-éléments telles que :

- Anémie.
- Mauvais état général.
- Pica et léchage.
- Ataxie et myopathies.
- Ralentissement de croissance.
- Troubles de la reproduction.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

- Jusqu'à 200 kg de poids vif : 1 bolus.
- Plus de 250 kg de poids vif : 2 bolus.

Bolus à diffusion intraruménale lente (2 traitements par an).

PRESENTATION

Boîte de 50 bolus.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

07/2012





FERTONIC

Solution anti-anémique

COMPOSITION

Vitamines : B1 : 0,4 g - B12 : 5 mg - PP : 4 g

Oligo-éléments : Citrate de fer : 2 g - Gluconate de cobalt : 10 mg - Gluconate de cuivre : 1 mg

Excipient q.s.p.

100 ml

INDICATIONS

Ruminants, porcins et équins.

Solution reconstituante et anti-anémique.

Utilisation recommandée en cas de troubles de la croissance, anémies et convalescence de maladies infectieuses ou parasitaires (trypanosomoses).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intra-musculaire, sous-cutanée et orale

Equins, bovins : adultes : 10 ml - jeunes : 5 ml.

Ovins, caprins : adultes : 2,5 ml - jeunes : 1 ml.

Porcins : adultes : 5 ml - jeunes : 2,5 ml.

Traiter pendant 3 à 5 jours.

PRESENTATION

Flacon PET de 100 ml (étui individuel).

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





HEPATURL

Diurétique et détoxifiant en poudre soluble

COMPOSITION

Chlorure d'ammonium	44,5 g
Sulfate de magnésium	25 g
Sulfate de sodium	25 g
Sorbitol	5 g
Excipient q.s.p.	100 g

INDICATIONS

Pour toutes espèces.

HEPATURL est recommandé pour ses effets diurétiques et détoxifiants dans les cas suivants :

- Insuffisances hépatiques et rénales.
- Intoxications médicamenteuses ou alimentaires, surcharges alimentaires.
- Complément de traitements antibiotiques et sulfamides.
- Alimentation déséquilibrée.
- Stress important (démarrage, changement d'alimentation ou climatique, transport, vaccinations).
- Périodes de forte production (ponte, croissance).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale pendant 3 à 5 jours.

- Volailles, palmipèdes : dans l'eau de boisson.
1 g / litre / jour (1 sachet de 100 g pour 100 litres d'eau).
- Autres espèces : en drogage (mélangé à l'eau de boisson ou à l'aliment liquide).
1 g / 10 kg de poids vif / jour.

DELAI D'ATTENTE

Nul.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

Pot de 1 kg.

CONSERVATION

5 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





LAPROCALCIUM

Complexe vitamines, acides aminés et minéraux

COMPOSITION

Calcium	17 %
Phosphore	10 %
Vitamine A	2,5 MUI
Vitamine D ₃	0,2 MUI
Vitamine E	150 UI
contient aussi : Vitamines B ₁ , B ₂ , autres vitamines du groupe B, Vitamine C, Vitamine K ₃ ;	
<u>Oligo-éléments</u> : Fer, Zinc, Manganèse.	
<u>Acides aminés</u> : Bétaïne, Méthionine, Choline.	
Excipient q.s.p.	1 000 g

INDICATIONS

Volailles, bovins, ovins, caprins, camelins, équins, porcins, lapins, poissons et crevettes.
LAPROCALCIUM rééquilibre la ration aux stades physiologiques suivants :

- Démarrage
- Croissance
- Production intensive (pic de ponte)
- Changement de régime alimentaire ou perte d'appétit.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale à incorporer dans l'aliment.

- Volailles, lapins, poissons et crevettes :
 - En continu : 1 g / kg d'aliment (1 kg pour 1 tonne d'aliment)
 - En cures de 10 à 15 jours : 2 g / kg d'aliment (1 kg pour 500 kg d'aliment).
- Autres espèces :
 - Bovins, camelins, équins : 30 g / jour / animal.
 - Porcins, truies gestantes : 10 g / jour / animal.
 - Ovins, caprins, porcelets : 5 g / jour / animal.

PRESENTATION

Pot de 1 kg.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





OLIGO PHOS

Solution buvable de minéraux et oligo-éléments

COMPOSITION

Phosphore	120 g
Calcium	24 g
Sodium	13 g
Magnésium	9 g
<u>Oligo-éléments (s.f. de chlorure) :</u>	
Cuivre	300 mg
Zinc	450 mg
Fer	2 400 mg
Manganèse	3 200 mg
Excipient q.s.p.	1 litre

INDICATIONS

Solution minérale liquide pour toutes les espèces animales.
Indiqué en période de sevrage, croissance, reproduction, production intensive...

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 5 à 10 jours.

- Volailles : 0,5 à 1 ml / litre d'eau de boisson
- Autres espèces : dans l'eau de boisson
 - génisses, taurillons : 100 à 200 ml.
 - brebis, chèvres : 25 à 50 ml.
 - poulains : 50 à 100 ml.
 - truies, verrats : 100 ml.
 - porcelets : 5 à 10 ml.

Ne jamais administrer pur, mais toujours diluer au moins 4 fois.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.
Bidon de 5 litres.

CONSERVATION

60 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

07/2012





PET FORCE

Complément minéral vitaminé pour chiots et chiens adultes

COMPOSITION

.Teneur en constituants analytiques : Humidité : 6% - Protéines brutes : 25 % - matières grasses brutes : 3 % - Cendres brutes : 34 % - Cellulose brute : 3,5 % - Calcium : 9 % - Phosphore : 7 %.

. Additifs :

Vitamines : A : 1000 UI - D3 : 5 UI - E : 1,25 UI - B1 : 750 µg - B2 : 750 µg - C : 10 mg.

Oligo-éléments : Cuivre : 0,02 mg - Fer : 1 mg - Zinc : 0,1 mg - Manganèse : 0,1 mg - Iode : 0,1 mg.

Autres additifs : Magnésium : 6 mg - Pantothénate de calcium : 5 mg - Vitamine B6 : 100 µg - Vitamine PP (niacine) : 7,5 mg - Acide folique : 40 µg - Vitamine B12 : 0,15 µg - Biotine (Vitamine H) : 50 µg - Arginine : 2 mg - Lysine HCL : 2 mg - Choline HCL : 3 mg - Acide Linoléique : 2 mg.

Excipient q.s.p.

1 comprimé de 1 g

INDICATIONS

Chiens.

Complément alimentaire destiné aux chiots en croissance et aux chiens adultes actifs.

PET-FORCE comble la carence en calcium de la ration d'aliment et assure en même temps les apports en oligo-éléments et en vitamines.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

L'excellente appétence de PET-FORCE permet en général une prise spontanée.

On peut aussi le donner mélangé à la ration.

- Chiots et chiennes en lactation : 2 comprimés pour 5 kg de poids vif par jour.
- Chiennes en gestation : 2 comprimés pour 7 kg de poids vif par jour.
- Chiens adultes : 1 comprimé pour 10 kg de poids vif par jour.

Cure de 1 à 2 semaines renouvelable tous les mois.

PRESENTATION

Boîte de 100 comprimés.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





SODIAZOT

Régulateur des fonctions hépato-rénales en solution buvable

COMPOSITION

Sorbitol	60 g
Lysine (s.f. chlorhydrate)	1,6 g
Excipient végétal (extraits de Kinkéliba, Cynara, Orthosiphon, Boldo, Romarin) q.s.p	100 ml

PROPRIETES

- La lysine, acide aminé indispensable sous forme lévogyre, assure la relance rapide de la synthèse des protéines endogènes lors de troubles digestifs et donc le maintien d'un gain de poids normal. Elle présente de plus une action apéritive marquée.
- Le sorbitol, administré par voie orale, provoque la sécrétion des hormones digestives. Il accélère le transit intestinal et constitue un apport énergétique car son métabolisme conduit au glucose. Il est cholagogue et c'est en plus un diurétique osmotique.
- Le boldo est un cholérétique, un diurétique et un stimulant général.
- L'orthosiphon, également appelé thé de java, possède des propriétés cholagogues et diurétiques.
- Le cynara, extrait de feuilles fraîches d'artichaut, est un cholérétique agissant sur les processus de détoxification du foie et sur le métabolisme lipidique hépatique.
- Le romarin, cholagogue et cholérétique, possède également une action tonique prolongée.
- Le kinkéliba est connu pour ses propriétés diurétiques et cholagogues.

INDICATIONS

Volailles, bovins, porcins, chiens et chats.

Stimulation de l'activité hépato-digestive en période de démarrage ou lors de troubles digestifs ou d'insuffisance hépato-rénale.

Les extraits végétaux confèrent à la solution des propriétés appétentes.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 5 jours.

– Volailles :

60 mg de Sorbitol et 1,6 mg de Lysine par kg de poids vif, soit 1 litre pour 500 à 1000 litres d'eau de boisson ou 5 litres pour 2500 à 5000 litres d'eau de boisson.

– Autres espèces

• Bovins adultes :	50 à 80 ml	• Veaux :	30 ml
• Porcs :	15 à 30 ml	• Truies :	30 à 50 ml
• Chiens :	5 à 15 ml	• Chat :	2,5 à 5 ml

DELAÏ D'ATTENTE

Nul.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

Bidon de 5 litres.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





VITAJECT

Solution injectable de vitamines

COMPOSITION

Vitamine A : 200 000 UI - D3 : 200 000 UI - E : 550 UI - B1 HCl : 1 000 mg - B2 : 100 mg
B6 HCl : 500 mg - B12 : 1 000 mcg - PP : 1 000 mg - H : 1 000 mcg - Acide pantothénique : 100 mg -
Glycérophosphate de calcium : 1000 mg
Excipient q.s.p. 100 ml

INDICATIONS

Ruminants et porcins.
Stimulation de la croissance chez les jeunes.
Reconstituant indiqué en période de stress ou de convalescence.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intra-musculaire et orale.

- Bovins adultes : 10 ml.
- Veaux : 5 ml.
- Ovins, caprins : 1 ml par 10 kg de poids vif.
- Porcs : 5 ml.
- Porcelets : 1 ml.

PRESENTATION

Flacon PET de 100 ml (étui individuel).

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

07/2012





VITAMINE AD₃E+C

Solution buvable de vitamines hydrosolubles

COMPOSITION

Vitamine A	50 M UI
Vitamine D3	25 M UI
Vitamine E	20 g
Vitamine C	5 g
Excipient q.s.p.	1000 ml

INDICATIONS

Volailles.

Utilisation pendant les périodes critiques d'élevage nécessitant des apports vitaminiques supplémentaires.

VITAMINE AD₃E+C est recommandée pendant les périodes de croissance ou de production et pendant les périodes de chaleur ou les conditions d'élevage difficiles.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson.

30 à 50 ml pour 100 litres

(1 litre pour 2 500 litres d'eau).

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





VITAMINE E SELEN 100

Solution buvable à base de Sélénium & Vitamine E

COMPOSITION

Sélénium (s.f. sélénite de sodium)	225 mg
Vitamine E (s.f. acétate)	100 g
Excipient q.s.p.	1 litre

INDICATIONS

Volailles et lapins.

Prévention et traitement des carences en Vitamine E et Sélénium pouvant entraîner :

- Diathèse exsudative (pattes vertes).
- Myopathies.
- Encéphalomalacie (troubles nerveux).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours consécutifs.

Prévention : 1 ml / 10 kg de poids vif ou 1 ml / litre d'eau de boisson.

Traitement : 2 ml / 10 kg de poids vif ou 2 ml / litre d'eau de boisson.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Bien respecter les doses recommandées (toxicité du sélénium).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 4 jours.

Oeufs : 24 heures.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





WOU

Complexe minéral vitaminé pour chiots et chiens adultes

COMPOSITION

Vitamines : A : 400 000 UI – D3 : 40 000 UI – E : 400 UI

Contient aussi : Vitamine K3, Vitamine B1; Vitamine B2, autres vitamines du groupe B, Vitamine C

Oligo-éléments : fer, zinc, manganèse, cobalt ;

Minéraux : Calcium : 17% ; Phosphore : 8,5% ; Magnésium : 0,50 % ;

Acides aminés : Méthionine - Choline - Bétaïne.

Excipient q.s.p.

1000 g

INDICATIONS

Chez le chien, WOU contribue à équilibrer la ration alimentaire en vue de meilleures performances : entretien, croissance, gestation, lactation.

WOU assure la couverture des besoins minéraux et vitaminiques et compense les déséquilibres liés à des carences ou provoqués par des maladies.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Mélanger à la ration alimentaire journalière les quantités suivantes de WOU :

- Chien en croissance :
 - races atteignant un poids adulte inférieur à 25 kg : 1/2 cuillerée à café par jour pour 5 kg de poids vif ;
 - races atteignant un poids supérieur à 25 kg : 1 cuillerée à café par jour pour 5 kg de poids vif.
- Chienne en gestation : dès la saillie et jusqu'à 8 semaines après la saillie, 1/2 cuillerée à café pour 5 kg de poids vif.
- Chienne en lactation : dès la mise bas et jusqu'au sevrage des chiots, 1 à 2 cuillerées à café par jour pour 5 kg de poids vif suivant la taille de la portée.
- Convalescence, préparation à l'effort, récupération après l'effort : 1 cuillerée à café pour 10 kg de poids vif et par jour pendant une semaine.
- Entretien du chien adulte : 1 cuillerée à café pour 10 kg de poids vif et par jour, une semaine par mois.

PRESENTATION

Boîte de 500 g.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





AMPROLIUM 20%

Anti-coccidien en poudre soluble

COMPOSITION

Amprolium (s.f. chlorhydrate)
Excipient q.s.p.

20 g
100 g

INDICATIONS

Volailles, veaux, agneaux et chevreux.
Traitement curatif et préventif des coccidioses.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

Volailles : dans l'eau de boisson pendant 5 jours.

- Traitement préventif : 0,3 g/10 kg de poids vif/jour, soit 0,3 g/litre.
- Traitement curatif : 0,6 g/10 kg de poids vif/jour, soit 0,6 g/litre.

(1 sachet de 100 g pour 330 à 660 litres d'eau).

Dans les cas graves, doubler la dose (1,2 g/litre).

Veaux, agneaux, chevreux : en dragage (mélangé à l'eau de boisson ou à l'aliment liquide) pendant 5 à 8 jours.

- Traitement préventif : 1 g/40 kg de poids vif/jour.
- Traitement curatif : 2 g/40 kg de poids vif/jour.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Oeufs : 3 jours.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

Pot de 1 kg.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

08/2014

LAPROVET - B.P. 67562 - 37075 TOURS CEDEX 2 - FRANCE

☎ : (33) 2 47 62 60 90 - Fax : (33) 2 47 49 13 80 - export@laprovvet.com

www.laprovvet.com





ANTICOX

Anti-coccidien en poudre soluble

COMPOSITION

Sulfadimidine (s.f. sodique)	74 g
Diavéridine	8 g
Excipient (avec vitamine K ₃) q.s.p.	100 g

INDICATIONS

Volailles, veaux, agneaux, chevreaux.
Traitement des coccidioses caecales et intestinales (chez les volailles à tous les âges).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

- Volailles : dans l'eau de boisson pendant 5 jours.
200 mg/10 kg de poids vif/jour soit 1 g/5 litres
(1 sachet de 30 g pour 150 litres d'eau ou 1 sachet de 100 g pour 500 litres d'eau).
- Veaux, agneaux, chevreaux : en drogage (mélangé à l'eau de boisson ou à l'aliment liquide) pendant 4 à 5 jours.
1 g/60 kg de poids vif/jour.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 12 jours.
Oeufs : 12 jours.

PRESENTATION

Boîte de 120 sachets de 30 g.
Boîte de 10 sachets de 100 g.
Pot de 1 kg.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

08/2014





COLIDOX FORTE

Association antibiotique en poudre soluble

COMPOSITION

Colistine sulfate	75 M UI
Doxycycline hyclate	20 g
Excipient q.s.p.	100 g

INDICATIONS

Volailles.

COLIDOX Forte est une association de deux antibiotiques ayant une action complémentaire pour lutter contre les maladies digestives et respiratoires chez les volailles.

La colistine est un antibiotique bactéricide appartenant au groupe des polymyxines, connues pour leurs synergies avec plusieurs antibiotiques grâce à leur effet sur la paroi et la membrane des bactéries. La colistine présente une bonne stabilité en solution aqueuse. Elle est active sur les bactéries à Gram négatif et présente une activité remarquable et rapide vis-à-vis de E. Coli, Salmonella spp, Haemophilus.

La doxycycline a des propriétés pharmacologiques supérieures à celles des tétracyclines de première génération (excellente absorption digestive et longue persistance dans l'organisme) et possède un large spectre d'activité contre les bactéries Gram positif et Gram négatif et est particulièrement recommandée pour les infections respiratoires des volailles car actif sur les mycoplasmes et les Gram négatifs de complications (colibacilles et pasteurelles).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours consécutifs.

5 g / 100 kg de poids vif / jour.

1 sachet de 100 g pour 200 à 400 litres d'eau en fonction de la consommation d'eau des oiseaux.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 7 jours.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





DEXACALM

Solution injectable anti-inflammatoire

COMPOSITION

Dexaméthasone (s.f. phosphate de disodium)	152 mg
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Bovins, caprins, équins et porcins.
Corticothérapie. Traitement des états inflammatoires, allergiques ou de choc.
Chez les bovins et caprins :

- Traitement de la cétose primaire.
- Induction de la parturition.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intraveineuse, intramusculaire ou sous-cutanée.
2,5 à 5 ml / 100 kg de poids vif (soit 0,04 à 0,1 mg de dexaméthasone / kg).
Induction de la mise-bas :

- Vaches : 13 ml (20 mg).
- Chèvres : 8 à 10 ml (12 à 15 mg).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant de diabète sucré, d'hyperadrénocorticisme, d'insuffisance rénale et d'insuffisance cardiaque ou souffrant d'ulcères gastroduodénaux.
Ne pas utiliser chez les animaux atteints de maladie infectieuse, à moins qu'une thérapie anti-infectieuse appropriée soit administrée au même moment.
Peut induire une mise-bas prématurée (ou un avortement), chez les ruminants, lorsqu'il est administré dans le dernier tiers de la gestation.
Excepté dans les indications d'acétonémie et d'induction de la parturition, la fonction des corticostéroïdes est d'apporter une amélioration plutôt qu'une guérison. Par conséquent, il est conseillé de diagnostiquer et de traiter la maladie sous-jacente.
Lors d'utilisation pour traiter un choc, des solutés intraveineux doivent être administrés pour maintenir la circulation ; un bilan acido-basique doit être effectué.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 6 jours.
Lait : 3 jours (6 traites).

PRESENTATION

Flacon de 50 ml.

CONSERVATION

28 jours après ouverture du flacon.
18 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de lumière et de la chaleur.





DICLACOX

Anticoccidien en solution buvable

COMPOSITION

Diclazuril	1 g
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Volailles.

Prévention et traitement des coccidioses du poulet de chair, des poulettes et des reproducteurs.

Anticoccidien à large spectre : *Eimeria tenella*, *E. acervulina*, *E. necatrix*, *E. maxima*, *E. brunetti* et *E. mivati*.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 2 jours.

0,5 mg de diclazuril / kg de poids vif, soit 0,5 ml de DICLACOX pour 10 kg de poids vif, ou 0,5 ml / litre (1 litre pour 2000 litres d'eau).

Dans les cas graves, doubler les doses, soit 1 ml de DICLACOX pour 10 kg de poids vif, ou 1 ml / litre (1 litre pour 1000 litres d'eau).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 5 jours.

Oeufs : ne pas administrer aux poules pondeuses.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

11/2012





NORFLOXAN 20%

Solution buvable de norfloxacine

COMPOSITION

Norfloxacine
Excipient q.s.p.

20 g
100 ml

INDICATIONS

Volailles.

Infections à germes sensibles à la norfloxacine, quinolone de troisième génération :
mycoplasmoses (MRC), salmonellose, pasteurellose, clostridiose, coryza et septicémie colibacillaire.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours.

12 mg de norfloxacine / kg de poids vif, soit 0,60 ml de NORFLOXAN 20% pour 10 kg de poids vif.
En fonction de la consommation d'eau des oiseaux, 1 litre pour 2000 à 4000 litres d'eau (ou 0,25 à 0,50 ml / litre d'eau).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 4 jours.

Oeufs : 4 jours.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





OXYCLINE 20%

Solution injectable d'oxytétracycline longue action

COMPOSITION

Oxytétracycline (s.f. dihydrate)
Excipient longue action q.s.p.

20 g
100 ml

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins, porcins et camelins.

L'oxytétracycline est un antibiotique bactériostatique à spectre large incluant la majorité des germes Gram positif et Gram négatif, ainsi que les mycoplasmes, les chlamydies et les rickettsies.

Traitement et prévention des infections à germes sensibles à l'oxytétracycline et notamment infections respiratoires, digestives, génito-urinaires, septicémiques et panaris.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intramusculaire profonde.

1 ml par 10 kg de poids vif (20 mg d'oxytétracycline base).

Ne pas injecter au même point d'injection :

- plus de 20 ml chez les bovins et camelins
- plus de 10 ml chez les porcins
- plus de 5 ml chez les ovins et les caprins.

Un seul traitement est habituellement suffisant.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 28 jours.

Lait : 10 jours (20 traites).

PRESENTATION

Flacon de 50 ml (étui individuel).

Flacon de 100 ml (étui individuel).

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

07/2013





OXYFURAN 4

Complexe soluble anti-infectieux enrichi en vitamines

COMPOSITION

Oxytétracycline HCl : 40 g - Furaltadone HCl : 80 g.

Excipient vitaminé (A : 20 M UI ; D3 : 1 M UI ; E : 5 g ; C : 10 g ; K3 : 1,5 g ; B1 ; B2 ; B6 ; B12 ; PP ; pantothénate de calcium ; acide folique ; chlorure de choline) q.s.p. 1000 g

INDICATIONS

Volailles.

Infections à germes sensibles à l'oxytétracycline et à la furaltadone.

Traitement préventif et curatif des pathologies respiratoires et digestives (colibacilloses, salmonelloses, pasteurelloses) et des états de stress (démarrage, manipulation, vaccination,...).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours.

Traitement préventif :

1 g/10 kg de poids vif par jour soit 1 g/litre.

Traitement curatif :

2 g/10 kg de poids vif par jour soit 2 g/litre.

(1 sachet de 100 g pour 50 à 100 litres d'eau).

CONTRE INDICATIONS

Sujets ayant manifesté une hypersensibilité à une tétracycline.

Ne pas administrer aux palmipèdes (oies, canards).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 15 jours.

Oeufs : 6 jours.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

Pot de 1 kg.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





OXYTETRACYCLINE 5%

Solution injectable d'oxytétracycline

COMPOSITION

Oxytétracycline (s.f. chlorhydrate)
Excipient q.s.p.

5 g
100 ml

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens et chats.
Infections à germes sensibles à l'oxytétracycline (large spectre d'activité) et notamment infections respiratoires, digestives, génito-urinaires, cutanées et septicémiques.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie sous-cutanée, intramusculaire, intraveineuse, ou intrapéritonéale.

- Jeunes : 2 ml pour 10 kg de poids vif (10 mg d'oxytétracycline par kg de poids vif par jour).
- Adultes : 1 ml pour 10 kg de poids vif (5 mg d'oxytétracycline par kg de poids vif par jour).

Renouveler le traitement pendant 3 à 5 jours consécutifs.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 14 jours.

Lait : 3 jours (6 traites).

PRESENTATION

Flacon PET de 100 ml (étui individuel).

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





OXYTETRACYCLINE 10%

Solution injectable d' oxytétracycline

COMPOSITION

Oxytétracycline (s.f. chlorhydrate)
Excipient q.s.p.

10 g
100 ml

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins et porcins.

Infections à germes sensibles à l'oxytétracycline (large spectre d'activité) et notamment infections respiratoires, digestives, génito-urinaires, cutanées et septicémiques.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intramusculaire.

- Jeunes : 1 ml pour 10 kg de poids vif (10 mg d'oxytétracycline par kg de poids vif par jour).
 - Adultes : 0,5 ml pour 10 kg de poids vif (5 mg d'oxytétracycline par kg de poids vif. par jour).
- Renouveler le traitement pendant 3 à 5 jours consécutifs.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 14 jours.

Lait : 3 jours (6 traites).

PRESENTATION

Flacon PET de 100 ml (étui individuel).

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





OXYTETRACYCLINE 50%

Poudre soluble d'oxytétracycline

COMPOSITION

Oxytétracycline (s.f. chlorhydrate)
Excipient (acide citrique) q.s.p.

50 g
100 g

INDICATIONS

Volailles, veaux, agneaux, chevreux, porcins et lapins.

Traitement préventif et curatif des infections respiratoires et digestives à germes sensibles à l'oxytétracycline.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours.

- Volailles : 20 mg d'oxytétracycline / kg de poids vif / jour, soit 400 mg par litre d'eau (1 sachet de 100 g pour 250 litres d'eau).
- Autres espèces : 20 mg d'oxytétracycline / kg de poids vif / jour, soit 400 mg pour 10 kg de poids vif en 2 prises / jour dans l'eau de boisson ou l'aliment liquide.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 7 jours.

Oeufs : nul.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

Pot de 1 kg.

CONSERVATION

30 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





PENI STREPTO

Association antibiotiques injectable

COMPOSITION

Pénicilline procaïne	20 g
Dihydrostreptomycine sulfate	25 g
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins, porcins et équins.
Infections à germes sensibles à l'association de pénicilline et dihydrostreptomycine.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intramusculaire
8 mg de pénicilline procaïne et 10 mg de dihydrostreptomycine sulfate par kg de poids vif, soit 1 ml par 25 kg de poids vif par jour.
Renouveler le traitement pendant 3 jours consécutifs.

CONTRE-INDICATIONS

Animaux ayant manifestés une allergie aux pénicillines.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 18 jours.
Lait : 4 jours (8 traites).

PRESENTATION

Flacon de 100 ml (par coffret de 12).

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et en dessous de 25° C.

07/2012





PRIMADEx

Suspension antibiotique et anti-inflammatoire injectable

COMPOSITION

Ampicilline	10 g
Colistine (s.f. sulfate)	25 M UI
Dexaméthasone acétate	25 mg
Alcool benzylique	0,9 g
T-Butylhydroxianisole	18 mg
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Equins, bovins, ovins, caprins, porcins, chiens, chats et volailles.

Affections à germes sensibles à l'ampicilline et la colistine.

Cette triple association de 2 antibiotiques synergiques et d'un puissant corticoïde, permet de traiter en 1ère intention de nombreuses infections accompagnées de réactions inflammatoires sévères.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie sous-cutanée, intramusculaire ou intra-péritonéale pendant 3 jours consécutifs.

Grands et moyens animaux : 10 ml / 200 kg de poids vif.

Chiens, chats : 1 ml / 10 kg de poids vif.

Volailles : 0,2 ml / kg de poids vif.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 21 jours.

Lait : 5 jours (10 traites).

Oeufs : Ne pas administrer aux pondeuses dont les oeufs sont destinés à la consommation humaine.

PRESENTATION

Flacon de 100 ml.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





SULFADIMERAZINE 33%

Sulfamidothérapie injectable et buvable

COMPOSITION

Sulfadimérazine (s.f. sodique)
Excipient q.s.p.

33 g
100 ml

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins, porcins, équins, volailles :
Infections du jeune et de l'adulte à germes sensibles à la sulfadimérazine, et notamment septicémies, affections respiratoires, entérites, arthrites, panaris, infections génitales et coccidioses.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intramusculaire, intraveineuse lente ou orale.

- Bovins, ovins, caprins, porcins (IM) et équins (IV lente) : 3 ml par 10 kg de poids vif par jour pendant 3 à 5 jours.
La dose journalière doit être fractionnée en deux injections (Ne pas dépasser 50 ml par point d'injection).
- Volailles : 5 à 6 ml par litre d'eau de boisson pendant 3 à 6 jours (coccidioses).

CONTRE-INDICATIONS

Ne pas administrer en cas d'insuffisance rénale grave.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 10 jours.
Lait : 5 jours (10 traites).
Oeufs : 12 jours.

PRESENTATION

Flacon de 500 ml.

CONSERVATION

5 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





TETRACOLIVIT

Anti-stress enrichi en vitamines en poudre soluble

COMPOSITION

Oxytétracycline	10 g
Colistine	7 M UI
Vitamines : A : 100 000 UI - D ₃ : 20 000 UI - K ₃ : 40 mg - E : 30 UI - B ₂ : 100 mg - B ₁₂ : 0,4 mg - PP : 600 mg - Pantothénate de calcium : 200 mg.	
Excipient q.s.p.	100 g

PROPRIETES

L'oxytétracycline, antibiotique bactériostatique à large spectre, voit son action renforcée par son association à la colistine, qui agit surtout contre les bactéries Gram négatives des infections digestives. L'apport vitaminique de TETRACOLIVIT permet de plus une stimulation de l'organisme et potentialise son activité anti-microbienne.

INDICATIONS

Volailles. Infections à germes sensibles à l'oxytétracycline et à la colistine. Traitement préventif et curatif des infections respiratoires et digestives (colibacilloses, salmonelloses, pasteurelloses, coryza, maladie respiratoire chronique) et des états de stress (démarrage, vaccination, pic de production...).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours.

Traitement préventif :

0,5 g/10 kg de poids vif par jour soit 0,5 g/litre.

Traitement curatif :

1 g/10 kg de poids vif par jour soit 1 g/litre.

(1 sachet de 100 g pour 100 à 200 litres d'eau).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 7 jours.

Oeufs : nul.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

Pot de 1 kg.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





TETRACOLIVIT comprimés

Comprimé anti-stress enrichi en vitamines

COMPOSITION

Oxytétracycline	20 mg
Colistine	50 000 UI
Vitamines : A : 5 000 UI - D ₃ : 1 000 UI - E : 1,25 mg - C : 2,50 mg - K ₃ : 2 mg - B ₁ : 1 mg	
Excipient q.s.p.	1 comprimé sécable

PROPRIETES

L'oxytétracycline, antibiotique bactériostatique à large spectre, voit son action renforcée par son association à la colistine, qui agit surtout contre les bactéries Gram négatives des infections digestives. L'apport vitaminique de TETRACOLIVIT permet de plus une stimulation de l'organisme et potentialise son activité anti-microbienne.

INDICATIONS

Volailles.

Infections à germes sensibles à l'oxytétracycline et à la colistine.

Traitement préventif et curatif des infections respiratoires et digestives (colibacilloses, salmonelloses, pasteurelloses, coryza, maladie respiratoire chronique) et des états de stress (démarrage, manipulation, vaccination, débécquage...).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale. Les comprimés sont aisément administrés par voie buccale, les animaux ne présentant aucune difficulté pour les déglutir. L'administration doit être faite pour chaque oiseau en enfonçant le comprimé au fond de la cavité buccale, de sorte que celui-ci descende bien dans le jabot. Ils peuvent être légèrement huilés immédiatement avant l'administration pour faciliter cette opération. La distribution de ces comprimés à dose thérapeutique n'entraîne aucun trouble chez les oiseaux.

Poids de l'oiseau (en kg)	0,5 kg	1 kg
Nombre de comprimés	1/2	1
Traiter pendant 3 à 5 jours.		

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 7 jours.

Oeufs : nul.

PRESENTATION

Boîte de 100 comprimés sécables.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





TRISULMYCINE

Anti-infectieux en poudre soluble

COMPOSITION

Triméthoprim	4 g
Sulfadiazine (s.f. sodique)	18,68 g
Excipient q.s.p.	100 g

INDICATIONS

Volailles, veaux, agneaux, chevreux, porcins et lapins.
Infections respiratoires et digestives à germes sensibles (entérites, colibacilloses, salmonelloses et pasteurelloses).
Coccidioses.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours.
Traitement préventif :
1 g/10 kg de poids vif par jour soit 1 g/litre.
Traitement curatif :
2 g/10 kg de poids vif par jour soit 2 g/litre.
(1 sachet de 100 g pour 50 à 100 litres d'eau).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 12 jours.
Oeufs : Ne pas administrer aux pondeuses dont les oeufs sont destinés à la consommation humaine.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

07/2012





TRISULMYCINE FORTE

Anti-infectieux en poudre soluble

COMPOSITION

Triméthoprim (s.f. glutamate)	13,3 g
Sulfadiazine (s.f. sodique)	66,7 g
Excipient q.s.p.	100 g

INDICATIONS

Volailles, veaux, agneaux, chevreaux, porcins et lapins.
Infections digestives et respiratoires à germes sensibles : entérites, colibacilloses, salmonelloses et pasteurelloses.
Prévention et traitement des coccidioses digestives.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours consécutifs.
3 g / 100 kg de poids vif / jour.
1 sachet de 100 g pour 350 à 700 litres d'eau en fonction de la consommation d'eau des oiseaux
ou un pot de 120 g pour 400 à 1000 litres d'eau en fonction de la consommation d'eau des oiseaux.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 12 jours.
Oeufs : Ne pas administrer aux pondeuses dont les oeufs sont destinés à la consommation humaine.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.
Pot de 120 g.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

08/2014





TRISULMYSOL

Anti-infectieux en solution buvable

COMPOSITION

Triméthoprim	4,0 g
Sulfadiazine	18,4 g
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Volailles.

Affections à germes sensibles au triméthoprim et à la sulfadiazine :

- Traitement et prévention des infections respiratoires et digestives.
- Traitement et prévention des coccidioses digestives.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours.

Traitement préventif :

1 ml / 10 kg de poids vif par jour, soit 1 ml / litre d'eau.

Traitement curatif :

2 ml / 10 kg de poids vif par jour, soit 2 ml / litre d'eau.

(1 litre pour 500 à 1000 litres d'eau).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 12 jours.

Oeufs : Ne pas administrer aux pondeuses dont les oeufs sont destinés à la consommation humaine.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





TYLAP 20%

Solution injectable de Tylosine

COMPOSITION

Tylosine	20 g
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins et porcins.

Infections à germes sensibles à la tylosine et notamment infections respiratoires, mammites aiguës et métrites à germes Gram positif, panaris et affections post-chirurgicales.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intramusculaire ou intraveineuse lente.

Bovins : 0,5 à 1 ml par 20 kg de poids vif.

Veaux : 1 ml pour 20 kg de poids vif.

Ovins, caprins, porcins : 1 ml pour 20 kg de poids vif.

Renouveler le traitement pendant 3 jours.

Ne pas administrer aux chevaux.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 14 jours.

Lait : 3 jours (6 traites).

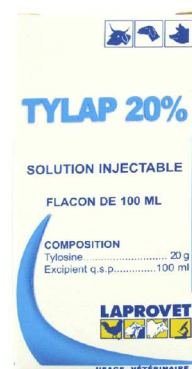
PRESENTATION

Flacon de 100 ml (étui individuel).

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

07/2012





VETOSPRAY

Spray antibiotique

COMPOSITION

Chlortétracycline (s.f. chlorhydrate)	2 g
Violet de Gentiane	
Excipient q.s.p	100 ml

INDICATIONS

Pour toutes espèces.
Traitement antibiotique des plaies cutanées à germes sensibles.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Usage externe local (agiter avant emploi).
Après avoir nettoyé la plaie, procéder par petites pulvérisations à 15-20 cm des zones à traiter, 2 à 3 fois par jour pendant 3 jours.
Le colorant violet permet de repérer facilement l'animal soigné.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer sur les yeux.
Ne pas appliquer aux animaux ayant manifesté une hypersensibilité à une tétracycline.
Récipient sous pression.
Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas exposer à plus de 40°C.
Ne pas vaporiser près d'une flamme.
Traiter les animaux à l'extérieur des bâtiments.

DELAI D'ATTENTE

Nul

PRESENTATION

Flacon pressurisé contenant 250 ml de suspension.

CONSERVATION

48 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et en dessous de 25°C.





BENZAL 10%

Anthelminthique à large spectre
Albendazole en solution buvable

COMPOSITION

Albendazole
Excipient q.s.p

100 g
1 litre

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins.

Parasitoses internes.

Contrôle et traitement des strongles digestifs et respiratoires, des cestodes et des douves.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

Bovins :

- Strongles digestifs et respiratoires, cestodes : 7,5 ml / 100 kg de poids vif.

- Grandes douves : 10 ml / 100 kg de poids vif, soit 25 ml de BENZAL 10% pour un bovin de 250 kg.

Ovins, caprins :

- Strongles digestifs et respiratoires, cestodes : 0,4 ml / 10 kg de poids vif.

- Grandes douves adultes : 0,8 ml / 10 kg de poids vif.

- Petites douves : 1,6 ml / 10 kg de poids vif.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 10 jours.

Ne pas administrer aux laitières dont le lait est destiné à la consommation humaine.

Comme toute médication chez les gestantes, bien respecter les posologies.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





BENZAL 300 mg

Bolus d'albendazole pour petits ruminants

COMPOSITION

Albendazole
Excipient q.s.p.

300 mg
1 bolus de 2,2 g

INDICATIONS

Ovins, caprins et jeunes bovins.

Parasitoses internes.

Contrôle et traitement des :

- Strongyloses pulmonaires
- Strongyloses gastro-intestinales,
- Cestodoses
- Fascioloses chroniques et aiguës (douve).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

- Ovins, caprins :
 - 1 bolus pour 40 à 60 kg de poids vif.
(5 à 7,5 mg d'albendazole par kg de poids vif).
 - 1/2 bolus pour 20 à 30 kg de poids vif.
- Jeunes bovins :
 - 1 bolus pour 30 à 40 kg de poids vif.
(7,5 à 10 mg d'albendazole par kg de poids vif).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 10 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

Comme toute médication chez les gestantes, bien respecter les posologies.

PRESENTATION

Boîte de 50 bolus sous blister (10 blisters de 5 bolus chacun).

CONSERVATION

5 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

07/2012





BENZAL 2500 mg

Bolus d'albendazole pour ruminants

COMPOSITION

Albendazole	2 500 mg
Calcium	2 450 mg
Phosphore	1 895 mg
Excipient q.s.p	1 bolus sécable de 15 g

INDICATIONS

Bovins.

Parasitoses internes.

Contrôle et traitement des strongles digestifs et respiratoires, des cestodes et des douves des ruminants.

Effet ovicide et larvicide sur les strongles.

BENZAL 2500 mg contient également du calcium et du phosphore, deux minéraux essentiels pour les fonctions de croissance et de reproduction.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

Posologie usuelle : - 1 bolus pour 330 kg de poids vif.
(soit 7,5 mg d'albendazole par kg de poids vif).

Traitement des douves adultes : - 1 bolus pour 250 kg de poids vif.
(soit 10 mg d'albendazole par kg de poids vif).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats: 10 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

Comme toute médication chez les gestantes, bien respecter les posologies.

PRESENTATION

Boîte de 48 bolus sous blister (12 blisters de 4 bolus chacun).

CONSERVATION

4 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

10/2012





BOLUMISOLE 1

Bolus de lévamisole pour petits ruminants & porcelets

COMPOSITION

Lévamisole HCl
Excipient q.s.p.

0,3 g
1 bolus sécable

PROPRIETES

Le lévamisole est l'isomère lévogyre biologiquement actif du tétramisole sur les strongles digestifs et pulmonaires des ruminants et des porcins, sous leurs formes larvaires et adultes. Il présente une sécurité d'emploi supérieure à celle du tétramisole.

Préventif et curatif, le lévamisole ne nécessite pas de diète avant et après traitement et ne provoque pas d'effets secondaires (ni coloration de la peau, ni photosensibilisation) et peut être administré sans danger aux femelles gestantes et allaitantes.

Des études ont démontré son efficacité pour stimuler les défenses immunitaires non spécifiques des animaux.

INDICATIONS

Ovins, caprins, veaux et porcelets.

Prévention et traitement des :

- Strongyloses pulmonaires.
- Strongyloses gastro-intestinales.
- Ascaridioses.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

1/2 bolus pour 25 kg de poids vif ou 1 bolus pour 50 kg de poids vif.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

PRESENTATION

Boîte de 100 bolus.

Boîte de 1000 bolus.

CONSERVATION

4 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





BOLUMISOLE 3

Bolus anthelmintique pour camelins, bovins & porcins

COMPOSITION

Lévamisole HCl
Excipient q.s.p.

1 g
1 bolus sécable

PROPRIETES

Le lévamisole est l'isomère lévogyre biologiquement actif du tétramisole sur les strongles digestifs et pulmonaires des camelins, des bovins et des porcins, sous leurs formes larvaires et adultes. Il présente une sécurité d'emploi supérieure à celle du tétramisole.

Préventif et curatif, le lévamisole ne nécessite pas de diète avant et après traitement et ne provoque pas d'effets secondaires (ni coloration de la peau, ni photosensibilisation) et peut être administré sans danger aux femelles gestantes et allaitantes.

Des études ont démontré son efficacité pour stimuler les défenses immunitaires non spécifiques des animaux.

INDICATIONS

Camelins, bovins et porcins.

Prévention et traitement des :

- Strongyloses pulmonaires.
- Strongyloses gastro-intestinales.
- Ascaridioses.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

1/2 bolus pour 75 kg de poids vif ou 1 bolus pour 150 kg de poids vif.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

PRESENTATION

Boîte de 100 bolus.

Boîte de 1000 bolus.

CONSERVATION

4 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





BOLUMISOLE M1

Bolus de lévamisole pour petits ruminants

COMPOSITION

Lévamisole HCl
Excipient q.s.p.

0,3 g
1 bolus sécable

PROPRIETES

Le lévamisole est l'isomère lévogyre biologiquement actif du tétramisole et présente une sécurité d'emploi supérieure à celle du tétramisole.

Il ne provoque pas de photosensibilisation, ne nécessite pas de diète avant et après traitement et peut être administré sans danger aux femelles gestantes et allaitantes.

Des études ont démontré son efficacité pour stimuler les défenses immunitaires non spécifiques des animaux.

INDICATIONS

Ovins, caprins et veaux.

Prévention et traitement des :

- Strongyloses pulmonaires.
- Strongyloses gastro-intestinales.
- Ascaridioses.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

1/2 bolus pour 25 kg de poids vif ou 1 bolus pour 50 kg de poids vif.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

PRESENTATION

Boîte de 100 bolus.

CONSERVATION

4 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





BOLUMISOLE M3

Bolus de lévamisole pour ruminants

COMPOSITION

Lévamisole HCl
Excipient q.s.p.

1 g
1 bolus sécable

PROPRIETES

Le lévamisole est l'isomère lévogyre biologiquement actif du tétramisole et présente une sécurité d'emploi supérieure à celle du tétramisole.

Il ne provoque pas de photosensibilisation, ne nécessite pas de diète avant et après traitement et peut être administré sans danger aux femelles gestantes et allaitantes.

Des études ont démontré son efficacité pour stimuler les défenses immunitaires non spécifiques des animaux.

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins, porcins et camelins.

Prévention et traitement des :

- Strongyloses pulmonaires.
- Strongyloses gastro-intestinales.
- Ascaridioses.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

5 à 7,5 mg / kg de poids vif, soit :

1/2 bolus pour 60 à 90 kg de poids vif.

1 bolus pour 120 à 180 kg de poids vif.

2 bolus pour 240 à 360 kg de poids vif.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

PRESENTATION

Boîte de 100 bolus.

CONSERVATION

4 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





DITROX

Solution injectable antiparasitaire pour bovins, ovins et caprins

COMPOSITION

Nitroxinil	25 g
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Bovins, Ovins, Caprins.
Fascioloses hépatiques à *Fasciola hepatica* et *Fasciola gigantica*.
Strongyloses gastro-intestinales à *Haemonchus*, *Oesophagostomum* et *Bunostomum*.
Oestrose des ovins.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie sous-cutanée.
10 mg par kg de poids vif, soit 1 ml pour 25 kg de poids vif.
Une posologie de 1,3 ml pour 25 kg de poids vif est recommandée dans les cas de fasciolose aiguë (douve immatures).

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 30 jours.
Lait : 5 jours (10 traites).

PRESENTATION

Flacon de 100 ml en étui individuel.
Flacon de 250 ml en étui individuel.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

07/2012





LEVALAP

Poudre orale anthelminthique

COMPOSITION

Lévamisole (s.f. chlorhydrate)
Excipient q.s.p.

20 g
100 g

INDICATIONS

Volailles, bovins, ovins, caprins et porcins.

Traitement des nématodoses internes chez les espèces suivantes :

- Volailles : ascaridiose, hétérakidiose, capillariose, amidostomose.
- Bovins, ovins, caprins, porcins : strongyloses pulmonaires et gastro-intestinales, ascaridiose.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

- Volailles : dans l'eau de boisson.
1 g/10 kg de poids vif soit 1 g/litre en une seule prise (1 sachet de 100 g pour 100 litres d'eau).
 - Bovins, ovins, caprins, porcins : en dragage (mélangé à l'eau de boisson ou à l'aliment).
1 g/25 kg de poids vif en administration unique.
- A renouveler un mois plus tard si nécessaire.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

Oeufs : 5 jours.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 100 g.

Pot de 1 kg.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

08/2014





LEVASOL 20%

Anthelminitique (lévamisole) en solution buvable

COMPOSITION

Lévamisole HCl
Excipient q.s.p.

20 g
100 ml

INDICATIONS

Volailles, bovins, ovins, caprins et porcins.

Traitement des nématodoses internes chez les espèces suivantes :

- Volailles : ascaridiose, hétérakidiose, capillariose, amidostomose.
- Bovins, ovins, caprins, porcins : strongyloses pulmonaires et gastro-intestinales, ascaridiose.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

- Volailles : dans l'eau de boisson.
1 ml / 10 kg de poids vif soit environ 1 ml / litre d'eau (en fonction de la consommation d'eau des oiseaux) en une seule prise (1 litre pour 1000 litres d'eau).
 - Bovins, ovins, caprins, porcins : en dragage (mélangé à l'eau de boisson ou à l'aliment).
1 ml / 25 kg de poids vif en administration unique.
- A renouveler un mois plus tard si nécessaire.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Lait : 2 jours (4 traites).

Oeufs : 5 jours.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

CONSERVATION

18 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





VERMICANIS

Vermifuge polyvalent pour chiens & chats

COMPOSITION

Lévamisole (s.f. chlorhydrate)	20 mg
Niclosamide	400 mg
Excipient q.s.p.	1 comprimé

INDICATIONS

Chiens et chats.

Parasitoses internes : ascaridioses, ankylostomoses, téniasis.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale, en plaçant directement le comprimé au fond de la gorge ou dans une boulette de viande.

Administer le matin à jeun, après une diète hydrique de 12 heures.

Attendre 3 heures après l'administration du médicament pour donner à boire et n'alimenter que le soir.

- Chiens et chats de moins de 2,5 kg de poids vif : 1/2 comprimé.
- Chiens et chats entre 2,5 kg et 5 kg de poids vif : 1 comprimé.
- Chiens jusqu'à 30 kg de poids vif : 1 comprimé pour 5 kg de poids vif.
- Chiens au-delà de 30 kg de poids vif : 1 comprimé pour 6 kg de poids vif sans dépasser 6 comprimés par animal.

RYTHME DE TRAITEMENT

Chez le jeune : dès le passage à une alimentation carnée, procéder à un traitement par mois pendant 4 mois.

Chez l'adulte : un traitement tous les 6 mois.

EFFETS SECONDAIRES

Chez certains sujets sensibles, possibilité de nausées et de vomissements, parfois de convulsions.

Traitement possible aux parasympholytiques, anticonvulsivants, associés à des thérapeutiques non spécifiques.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas dépasser 6 comprimés par animal.
- Eviter l'administration à des sujets présentant une insuffisance hépato-rénale.
- Ne pas associer aux inhibiteurs des cholinestérases (insecticides organophosphorés).

PRESENTATION

Boîte de 12 comprimés sous blister.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





Vermifuge Polyvalent Volailles V.P.V

Comprimé anthelminthique vitaminé pour volailles

COMPOSITION

Niclosamide	160 mg
Lévamisole HCl	40 mg
Vitamine A	60 UI
Excipient q.s.p	1 comprimé sécable

PROPRIETES

Ce comprimé est un vermifuge polyvalent actif contre les formes adultes et larvaires des vers ronds ainsi que des vers plats les plus fréquemment rencontrés dans le tube digestif des volailles : capillaires, ascaris, hétérakis, ténias, amidostomes. L'expulsion des ténias a lieu dans les 24 heures après administration du comprimé. A l'action du niclosamide sur l'inhibition du métabolisme du parasite, s'ajoute un effet laxatif qui réduit le risque d'absorption des toxines libérées. Aux doses préconisées, ces comprimés sont particulièrement bien tolérés par les animaux de basse-cour, y compris les palmipèdes : oies, canards.

VERMIFUGE POLYVALENT VOLAILLES :

- Détruit rapidement les parasites adultes et larvaires.
- Favorise une diminution du nombre des interventions thérapeutiques nécessaires par suite de l'élimination des formes larvaires.
- N'a aucune influence directe sur la ponte.
- Ne nécessite pas de précaution alimentaire particulière, lors de son administration.
- Cicatrise la muqueuse intestinale irritée par le parasitisme grâce à la vitamine A.

INDICATIONS

Volailles.

Tous les vers parasites du tube digestif et de la trachée.

Particulièrement indiqué pour tous les élevages traditionnels et extensifs et préconisé avant la vaccination contre la maladie de Newcastle avec ITA-NEW.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

Ces comprimés sont aisément administrés par voie buccale, les animaux ne présentant aucune difficulté pour les déglutir. L'administration doit être faite pour chaque oiseau en enfonçant le comprimé au fond de la cavité buccale, de sorte que celui-ci descende bien dans le jabot. Ils peuvent être légèrement huilés immédiatement avant l'administration pour faciliter cette opération. La distribution de ces comprimés à dose thérapeutique n'entraîne aucun trouble chez les oiseaux.

Poids de l'oiseau	0,5 kg	1 kg
Nombre de comprimés	1/2	1
1 à 2 administrations à 15 ou 20 jours d'intervalle, puis tous les 3 mois.		

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Oeufs : 5 jours.

PRESENTATION

Boîte de 100 comprimés sécables.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





Vermifuge Spécial Pintades V.S.P

Comprimé anthelminthique vitaminé pour pintades

COMPOSITION

Diméridazole	80 mg
Niclosamide	40 mg
Lévamisole HCl	10 mg
Vitamine A	15 UI
Excipient q.s.p	1 comprimé sécable

PROPRIETES

Ces comprimés :

- Détruisent et éliminent rapidement les parasites adultes et immatures.
- Détruisent les *Trichomonas* présents à tous les niveaux du tube digestif (diméridazole).
- Cicatrisent la muqueuse intestinale irritée par le parasitisme (vitamine A).
- Ne nécessitent aucune précaution alimentaire lors de leur administration.

INDICATIONS

Pintades et pintadeaux âgés de 1 mois minimum.

Traitement des infestations à vers ronds et à vers plats et de la trichomonose.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

Ces comprimés sont aisément administrés par voie buccale, les animaux ne présentant aucune difficulté pour les déglutir. L'administration doit être faite pour chaque pintade en enfonçant le comprimé au fond de la cavité buccale, de sorte que celui-ci descende bien dans le jabot. Ils peuvent être légèrement huilés immédiatement avant l'administration pour faciliter cette opération. La distribution de ces comprimés à dose thérapeutique n'entraîne aucun trouble chez les oiseaux.

Poids de l'oiseau (en kg)	0,25 kg	0,5 kg	1 kg
Nombre de comprimés	1/2	1	2

1 à 2 administrations à 15 ou 20 jours d'intervalle, puis tous les 3 mois.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Oeufs : 5 jours.

PRESENTATION

Boîte de 100 comprimés sécables.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





VERMI-PET

Antiparasitaire interne polyvalent pour chiens & chats

COMPOSITION

Praziquantel	50 mg
Pyrantel (s.f. d'embonate)	144 mg
Fenbendazole	150 mg
Excipient q.s.p.	1 comprimé sécable de 0,7 g

INDICATIONS

Chiens et chats.

Affections à parasites sensibles au fenbendazole, au pyrantel et au praziquantel.

Traitement curatif des infestations par :

- les nématodes gastro-intestinaux adultes et immatures : *Trichuris vulpis*, *Ancylostoma caninum*, *Uncinaria stenocephala*, *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*.
- les cestodes gastro-intestinaux adultes et immatures : *Taenia spp*, *Dipylidium caninum*.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie orale.

- Chiots, chats et chiens de petite taille : 1/2 comprimé pour 2 à 5 kg de poids vif.
- Chiens
 - de taille moyenne : 1 comprimé pour 5 à 10 kg de poids vif.
 - de grande taille : 1 comprimé pour 10 kg de poids vif.

Traitement à administrer en une seule prise, soit directement, soit mélangé à l'aliment.

CONTRE-INDICATIONS

Ne pas administrer aux femelles gestantes durant les 4 premières semaines.

Ne pas administrer en même temps que des composés de la famille de la pipérazine ou d'autres antiparasitaires.

PRESENTATION

Boîte de 100 comprimés (strip individuel).

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





ETHIDIUM[®]

Comprimé trypanocuratif et préventif injectable

COMPOSITION

Bromure d'Homidium
Excipient q.s.p.

250 mg
1 comprimé

INDICATIONS

Bovins.

Traitement et prévention de la trypanosomose bovine à *Trypanosoma congolense* et *Trypanosoma vivax*.

Une seule dose d'Ethidium[®] débarrasse rapidement le circuit sanguin des parasites et assure en outre la protection jusqu'à 6 semaines contre toute nouvelle infection (sous pression moyenne). Des essais ont démontré que cette action prophylactique peut se prolonger notablement dans les zones d'incidence faible (jusqu'à 17 semaines).

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

La dose recommandée est de 1 mg par kg de poids vif, un comprimé représente donc la dose standard pour un bovin de 250 kg.

Ajouter 10 ml d'eau par comprimé (1 litre pour un tube de 100 comprimés). Pour réduire le risque d'infection, il est conseillé d'utiliser de l'eau stérile ou bouillie.

La solution obtenue reste stable pendant 14 jours.

Injecter la solution par voie intramusculaire profonde à raison de 2 ml par 50 kg de poids vif, le lieu d'injection préférable étant l'encolure. Masser soigneusement le lieu d'injection.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 30 jours.

Lait : nul.

PRESENTATION

Boîte PP inviolable de 100 comprimés dans un étui individuel sécurisé.

CONSERVATION

5 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.





Sécuridium®

Granulés pour solution injectable trypanopréventive et curative

COMPOSITION

Sachet de 775 mg

Chlorhydrate de chlorure d'isoméтамidium 125 mg
Excipient (antipyrine) q.s.p.

Sachet de 6,2 g

Chlorhydrate de chlorure d'isoméтамidium 1 g
Excipient (antipyrine) q.s.p. 6,2 g

INDICATIONS

Bovins (taurins, zébus), buffles, ovins, caprins, camelins, équins, asins et chiens.

Traitement curatif et préventif des trypanosomoses à *Trypanosoma vivax*, *T. congolense*, *T. brucei* et *T. evansi*. La durée de protection conférée par l'administration de Sécuridium® est de 2 à 4 mois en fonction de l'intensité du risque d'infection.

Grâce à sa formulation (excipient à base d'antipyrine), Sécuridium®, présenté sous une forme exclusive de granulés, offre des avantages spécifiques :

Lors de la reconstitution de la solution :

- par l'absence totale de perte de produit (aucune adhérence des granulés aux parois du sachet). Ceci apporte la garantie du respect des posologies utilisées.
- son excellente solubilité, facilitant la préparation de la solution injectable.

Lors de son administration :

- sa bonne tolérance au point d'injection permet une administration par injection intramusculaire profonde sur toutes les espèces.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intramusculaire profonde dans les muscles du cou après reconstitution de la solution.

La posologie recommandée est de 0,25 à 1 mg d'isoméтамidium / kg de poids vif en fonction de l'espèce considérée, du type d'approche (préventive ou curative) et de la situation épidémiologique locale.

Dissoudre le contenu d'un sachet de 775 mg de Sécuridium® dans 6,25 ml d'eau stérile (solution à 2 %) ou 12,5 ml (solution à 1 %) ou un sachet de 6,2 g dans 50 ml d'eau stérile (solution à 2 %) ou 100 ml (solution à 1 %).

Agiter pour une mise en solution plus rapide.

Injecter la solution reconstituée à raison de 1 ml pour 20 à 80 kg de poids vif.

Espèce	Dose curative	Dose préventive
Bovins (taurins, zébus)	2,5 ml / 100 kg	5 ml / 100 kg
Buffles	5 ml / 100 kg	5 ml / 100 kg
Moutons, Chèvres	0,25 à 0,5 ml / 20 kg	0,5 ml / 20 kg
Dromadaires, Chameaux	2,5 ml / 100 kg	3,5 ml / 100 kg
Chevaux, Anes	2,5 ml / 100 kg	2,5 ml / 100 kg
Chiens	0,5 ml / 10 kg	0,5 ml / 10 kg.

Un sachet de 775 mg (dans 6,25 ml d'eau stérile = solution à 2%) permet de traiter un bovin de 250 kg de poids vif à la dose de 0,5 mg / kg de poids vif.

Un sachet de 6,2 g (dans 50 ml d'eau stérile = solution à 2 %) permet de traiter 8 bovins de 250 kg de poids vif à la dose de 0,5 mg / kg de poids vif.

.../...





Fréquence des traitements :

Les injections de Sécuridium® peuvent être répétées tous les 2 à 4 mois en fonction de la situation épidémiologique locale.

Associations potentielles :

- Traitement préventif : l'action de Sécuridium® sera d'autant plus marquée que les animaux auront été préalablement traités avec un trypanocide curatif non apparenté tel que le diminazène, en respectant une période minimum de deux semaines entre les administrations.
- Traitement curatif : Les animaux traités préventivement mais présentant une trypanosomose clinique pourront être traités avec un trypanocide non apparenté au produit préventif tel que le diminazène, afin de limiter le risque d'apparition de souches résistantes.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas administrer par voie sous cutanée, respecter la voie intramusculaire profonde.
- Ne pas injecter plus de 15 ml par site d'injection : répartir les volumes plus importants en 2 injections sur 2 sites éloignés l'un de l'autre.
- Respecter une période minimum de 1 mois entre 2 traitements.
- Il est déconseillé d'injecter simultanément Sécuridium® avec d'autres trypanocides.
- Tenir hors de portée des enfants.

EFFETS SECONDAIRES

Légère réaction locale possible au point d'injection.

DELAIS D'ATTENTE

Viande : 30 jours.

Lait : nul.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 775 mg (125 mg d'isométymidium).

Boîte de 10 sachets de 6,2 g (1 g d'isométymidium).

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, au sec et au frais.

Une fois préparée, la solution injectable de Sécuridium® devra être utilisée immédiatement ou conservée au réfrigérateur pour une période de 24 h maximum.





SURVIDIM[®]

Granulés solubles pour solution injectable

COMPOSITION

Sachet de 2,36 g

Diminazène diacéturate	1,05 g
Vitamine B12	1 mg
Vitamine B6	5 mg
Excipient (antipyrine) q.s.p.	2,36 g

Sachet de 23,6 g

Diminazène diacéturate	10,5 g
Vitamine B12	10 mg
Vitamine B6	50 mg
Excipient (antipyrine) q.s.p.	23,6 g

PROPRIETES

Le diacéturate de diminazène, principe actif de Survidim[®], possède une activité curative sur les trypanosomes et les babésies. Les vitamines du groupe B (vitamines B12 et B6) de la formule permettent d'obtenir une récupération rapide de l'hématocrite : l'anémie provoquée par la lyse des globules rouges lors de trypanosomose est aggravée par une stase du rumen qui réduit la synthèse de ces vitamines par les bactéries.

L'antipyrine, incluse dans l'excipient, assure une parfaite solubilisation du principe actif et contribue à lutter contre l'inflammation.

INDICATIONS

Bovins, ovins, caprins, équins et chiens : traitement des protozooses sanguines, notamment :

- Trypanosomes à *Trypanosoma congolense*, *T. vivax* et *T. brucei*,
- Piroplasmoses à *Babesia bovis*, *B. bigemina*, *B. ovis*, *B. motasi* et *B. canis*.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Voie intramusculaire profonde.

La posologie recommandée est de 3,5 mg de diacéturate de diminazène par kg de poids vif en une injection unique. Dissoudre le contenu d'un sachet de 2,36 g de Survidim[®] dans 12,5 ml d'eau stérile (ou un sachet de 23,6 g dans 125 ml d'eau stérile) pour reconstituer respectivement 15 ml ou 150 ml de solution injectable.

Injecter la solution reconstituée à raison de 5 ml pour 100 kg de poids vif.

Un sachet de 2,36 g permet de traiter un bovin de 300 kg de poids vif.

Un sachet de 23,6 g permet de traiter 3000 kg de poids vif.

PRECAUTIONS

Ne pas dépasser une dose totale de 4 g de diacéturate de diminazène par animal.

En cas de volume important à injecter, il est recommandé de répartir en deux sites distincts.

Tenir hors de portée des enfants.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 21 jours.

PRESENTATION

Boîte de 10 sachets de 2,36 g contenant 1,05 g de diminazène diacéturate.

Boîte de 10 sachets de 23,6 g contenant 10,5 g de diminazène diacéturate.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, au sec et au frais.

La solution reconstituée se conserve pendant 15 jours au réfrigérateur (+2°C et +8°C), à l'abri de la lumière et dans un récipient fermé.





Collier antiparasitaire

Collier antiparasitaire pour chien et chat

COMPOSITION

Diazinon (dimpylate)
Excipient q.s.p

3,6 g
1 collier 24 g

INDICATIONS

Chiens et chats.
Parasitoses externes : puces, poux, tiques.

PROPRIETES

Ce collier antiparasitaire contient un principe actif original non volatil, à longue rémanence qui imprègne le pelage de l'animal, et agit par contact sur les parasites.
Les puces sont tuées en quelques heures. La durée d'activité est de 3 mois environ contre les tiques, et 4 mois environ contre les puces et poux. Il ne perd pas son activité au contact de l'eau et ne trouble pas le sens olfactif du chien / chat.

MODE D'EMPLOI

Attacher le collier autour du cou du chien ou du chat en serrant modérément.
Couper la partie du collier qui dépasse de la boucle. Pour assurer une protection continue, le collier doit être porté en permanence.
Le changer après 3 mois pour les tiques, 4 mois pour les puces.

CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser sur des animaux de moins de 3 mois.
Ne pas utiliser d'autres insecticides en même temps que le collier.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas laisser les enfants jouer avec un collier.
Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent.

PRESENTATION

Collier pour chien / chat < 25 kg
Collier pour chien > 25 kg

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et de la chaleur.





CYPERTOP E.C.

Antiparasitaire externe à spectre large

COMPOSITION

Cyperméthrine	15 g
Chlorpyrifos	25 g
Butoxide de pipéronyl	15 g
Citronnelle	1 g
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Association de deux molécules insecticides : la cyperméthrine et le chlorpyrifos (organophosphoré) ayant une action complémentaire.

Le butoxide de pipéronyl est un potentialisateur de la cyperméthrine.

La citronnelle assure un effet répulsif sur les insectes.

Prévention et traitement des principaux parasites externes chez les ruminants, porcins et volailles : tiques, mouches, poux et gales.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Traitement par pulvérisation ou en bain d'immersion.

Bovins : Pulvérisation :

Diluer 1 litre de CYPERTOP E.C. dans 800 litres d'eau ou un flacon de 20 ml dans 16 litres d'eau.

Pulvériser sur l'animal en insistant sur les zones infestées.

Bain d'immersion :

– Charge : 1 litre de CYPERTOP E.C. dans 1000 litres d'eau.

– Recharge : 1,5 litres dans 1000 litres d'eau.

Les animaux ne devront être ni fatigués ni assoiffés pendant le passage.

Porcins : Diluer 1 litre de CYPERTOP E.C. dans 400 litres d'eau ou un flacon de 20 ml dans 8 litres d'eau.

Pulvériser sur l'animal en insistant sur les zones infestées.

Volailles : Diluer 1 litre de CYPERTOP E.C. dans 400 litres d'eau. Pulvériser l'ensemble du bâtiment (après avoir enlevé la litière et désinfecté) 2 jours avant l'arrivée des oiseaux.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Produit dangereux. A appliquer sous surveillance vétérinaire.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 10 jours.

Lait : 72 heures.

PRESENTATION

Boîte de 24 flacons de 20 ml.

Boîte de 6 flacons de 1 litre.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, au sec, au frais, à l'abri de la chaleur et de la lumière.





CYPERTOP Pour On

Antiparasitaire externe à spectre large

COMPOSITION

Cyperméthrine	5 g
Chlorpyrifos	7 g
Butoxide de pipéronyl	5 g
Citronnelle	0,5 g
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Association de deux molécules insecticides de référence : la cyperméthrine et le chlorpyrifos (organophosphoré) ayant une action complémentaire.

Le butoxide de pipéronyl est un potentialisateur de la cyperméthrine.

La citronnelle assure un effet répulsif sur les insectes.

Prévention et traitement des principaux parasites externes chez les ruminants : tiques, mouches, poux et gales.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Administration par voie transdermique, pour une application directe sur tout le dos de l'animal (échine) de manière homogène, depuis l'encolure jusqu'à la queue.

Remplir le bouchon doseur selon le poids de l'animal (voir tableau ci-dessous) :

Poids de l'animal	Dose
Jusqu'à 100 kg	10 ml
De 100 à 200 kg	20 ml
De 201 à 300 kg	30 ml
Plus de 301 kg	40 ml

On obtient de meilleurs résultats en traitant les animaux lorsque le poil est sec.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Produit dangereux. A appliquer sous surveillance vétérinaire.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 10 jours.

Lait : 72 heures.

PRESENTATION

Boîte de 6 flacons plastiques de 500 ml avec bouchon doseur dans un sachet individuel avec gant.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, au sec, au frais, à l'abri de la chaleur et de la lumière.





PET-SHAMPOO Insecticide

Shampooing insecticide et acaracide pour chiens

COMPOSITION

Perméthrine	933 mg
Tétraméthrine	23,5 mg
Butoxide de pipéronyl	939 mg
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Chiens.

Traitement des infestations par les puces, les poux et les tiques.

MODE D'UTILISATION

Usage externe, à diluer dans l'eau tiède.

Taille du chien	Quantité de PET-SHAMPOO	Quantité d'eau
Chien de petite taille	50 ml	1 litre
Chien de taille moyenne	100 ml	2 litres
Chien de grande taille	150 ml	3 litres

Mouiller et frictionner entièrement le pelage de l'animal avec le mélange à l'aide d'une éponge en prenant soin d'éviter les yeux.

Laisser agir 5 à 10 minutes, puis rincer abondamment à l'eau tiède et sécher le pelage du chien.

Laisser le chien à l'intérieur jusqu'à ce qu'il soit complètement sec.

Répéter le traitement 2 fois par semaine si nécessaire.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Eviter le contact avec les yeux et les muqueuses. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau.

Ne pas utiliser sur les chats.

Ne pas utiliser sur les chiens présentant des inflammations de la peau, sur les chiennes en lactation, ni sur les chiots de moins de 3 mois.

Se laver les mains après utilisation.

Tenir hors de portée des enfants.

PRESENTATION

Flacon de 200 ml.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.





PET-SPRAY

Spray antiparasitaire externe pour chiens (puces, tiques)

COMPOSITION

Principe actif naturel : géraniol

0,1%

INDICATIONS

Affections à parasites sensibles chez les chiens (puces, tiques).

MODE D'UTILISATION

Vaporiser PET-SPRAY à 30 cm, sur l'animal en insistant sur les parties les plus infestées.

Frictionner l'animal pour bien répartir le produit.

Laisser sécher sans essuyer.

Renouveler le traitement chaque semaine en période de forte infestation.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas pulvériser dans les yeux et sur les muqueuses.
- En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau.
- Ne pas appliquer sur un animal mouillé, la durée de protection pourrait être réduite.
- Ne pas boire ou manger pendant l'application.
- Se laver les mains après utilisation.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas exposer à une température supérieure à 50° C.

PRESENTATION

Pulvérisateur de 200 ml.

CONSERVATION

36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur.





TH4+

Désinfectant bactéricide, virucide, fongicide

COMPOSITION

Chlorure de Didécyl Diméthyl Ammonium	18,75 g
Chlorure de Dioctyldiméthyl Ammonium	18,75 g
Chlorure d'Octyl Décyldiméthyl Ammonium	37,50 g
Chlorure d'Alkyldiméthylbenzyl Ammonium	50,00 g
Glutaraldéhyde	62,50 g
Excipients : tensio-actifs, parfums terpéniques, eau q.s.p.	1 litre

INDICATIONS

L'association de 4 ammoniums quaternaires, 1 aldéhyde et 2 dérivés terpéniques assure au TH4+ une puissante action bactéricide, fongicide, virucide et désodorisante.

Cette combinaison synergique, tout en augmentant le spectre d'activité, permet d'éviter l'apparition de résistances.

De plus, TH4+ conserve son activité en eau dure et en présence de matières organiques.

MODE & DOSE D'EMPLOI

TH4+ s'utilise en désinfection courante à la dose de 0,5 %.

En pulvérisation, diluer 1 litre de TH4+ dans 200 litres d'eau pour désinfecter 600 m².

En nébulisation, TH4+ s'utilise à la dose de 5 ml / m³.

En thermonébulisation, TH4+ s'utilise à la dose de 2,5 ml / m³. 4 heures de temps de contact.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Nocif par inhalation ou par ingestion.

Eviter tout contact avec la peau ou les yeux.

Porter des gants, un masque et des lunettes de protection.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver abondamment à l'eau claire.

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements. Boire abondamment du lait ou de l'eau.

Consulter un médecin.

PRESENTATION

Flacon de 1 litre.

Bidon de 5 litres.

Bidon de 200 litres.

CONSERVATION

48 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Autorisations Officielles :

TH4+ a obtenu les 3 agréments du Ministère Français de l'Agriculture : Virucide, Bactéricide et Fongicide.

Ces tests ont été notamment réalisés en présence de matières organiques et/ou d'eau dure.





VIRUNET

Désinfectant en poudre virucide, bactéricide et fongicide à large spectre

COMPOSITION

Poudre rosée composée principalement de sels inorganiques à action peroxydante.

Sulfate et persulfate de potassium	50 g
Dodécyl benzène sulfonate	15 g
Acide sulfamique	5 g
Acide malique	10 g
Excipient q.s.p	100 g

PROPRIETES

VIRUNET est un désinfectant virucide, bactéricide et fongicide à large spectre.

Les points forts de VIRUNET sont :

- Efficacité contre tous les micro-organismes en présence de matières organiques.
- Efficacité en présence d'eau dure.
- Biodégradabilité à plus de 95% en 3 semaines.
- Absence de résidus toxiques (la réaction de peroxydation ne produit que de l'oxygène et de l'eau).
- pH acide qui favorise la désinfection.
- Grande sécurité d'emploi pour l'utilisateur et les animaux.
- N'est pas corrosif pour le matériel.

Activité	Bactéricide			Virucide				Fongicide	
Familles de micro-organismes	Gram +	Gram -	Mycoplasmes	Paramyxovirus	Bimavirus	Herpès virus	Orthomyxovirus	Aspergillus	Candida
Concentrations en %	0,3	1	1	0,5	0,5	0,5	0,3	1	0,5

Gram + = Streptococcus sp,
Staphylococcus sp

Gram - = Escherichia coli,
Salmonella et Pasteurella sp

Mycoplasmes = Mycoplasma gallisepticum,
Mycoplasma synoviae

Orthomyxovirus (Grippe Aviaire)

Paramyxovirus (Maladie de Newcastle)

Bimavirus (Maladie de Gumboro)

Herpès virus (Maladie de Marek)

Aspergillus (Aspergillose)

Candida (Candidose)

.../...





INDICATIONS

Utilisation

Désinfection des locaux et matériel d'élevage des animaux domestiques (volailles, lapins, porcs, bovins, ovins, caprins, chevaux...)

Type d'utilisation	% de dilution
Désinfection terminale du bâtiment	1
Désinfection du matériel	0,5
Désinfection des circuits de distribution d'eau	0,2
Désinfection d'ambiance (activité virucide)	0,5

Mode d'emploi

Par pulvérisation, aspersion ou trempage.

Diluer le produit dans l'eau à la concentration de 0,5 à 1%.

Prévoir environ 250 ml de solution par m² de surface.

Quantité de VIRUNET en grammes	Volume d'eau en litres à 1%	Volume d'eau en litres à 0,5%
50	5	10
500	50	100
1000	100	200

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Porter des équipements de protection individuelle (gants, lunettes et masque).

R 22 : Nocif par ingestion.

R 36/38 : Irritant pour la peau et les yeux.

R 42/43 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Tenir hors de portée des enfants.

PRESENTATION

Boîte de 50 sachets de 50 g.

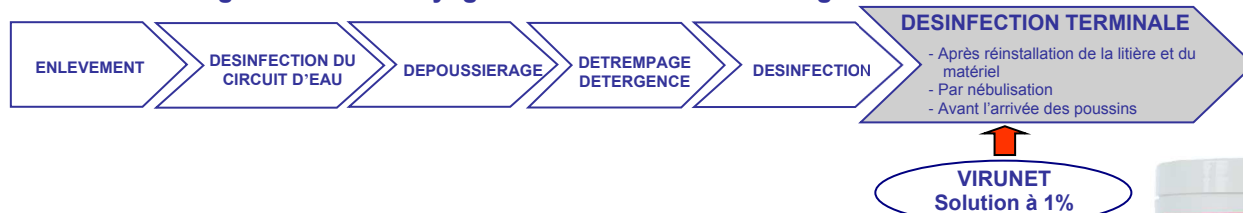
Pot de 1 kg.

Pot de 5 kg.

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri l'humidité.

Programme de nettoyage et désinfection des élevages aviaires





VITAMEC

Solution injectable à base d'ivermectine et de vitamine AD₃E

COMPOSITION

Ivermectine	1 g
Vitamine A	5 M UI
Vitamine D ₃	40 000 UI
Vitamine E	1 000 UI
Excipient q.s.p.	100 ml

INDICATIONS

Chez les ruminants et les porcins, traitement et prévention des parasites internes et externes : strongyloses, gastro-intestinales et pulmonaires, thélaziose oculaire, myases (*Hypoderma bovis* et *Hypoderma lineatum*), gales, poux, oestrose et aide au contrôle des infestations par les tiques.

L'ivermectine est rapidement distribuée, son élimination est lente, ce qui permet une activité antiparasitaire prolongée pendant 2 à 4 semaines.

En plus de son action antiparasitaire, VITAMEC est aussi indiqué en prévention et traitement des carences en vitamines A, D₃ et E et de toutes leurs manifestations et renforce ainsi la résistance à l'infection parasitaire.

La vitamine A joue un rôle important dans la protection des tissus épithéliaux.

La vitamine D₃ régularise le métabolisme du phosphore et du calcium et permet d'éviter tous les accidents liés au rachitisme et aux déminéralisations.

La vitamine E, antioxydant, stabilise la vitamine A et protège des acides gras insaturés.

ADMINISTRATION & POSOLOGIE

Injection par voie sous cutanée stricte.

0,2 mg d'ivermectine par kg de poids vif, soit 1 ml / 50 kg de poids vif.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas fumer ou manger lors de la manipulation du produit et se laver les mains après usage.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas jeter le produit dans les points d'eau car l'ivermectine est dangereuse pour les poissons.

Une réaction passagère peut parfois être observée au site d'injection.

DELAIS D'ATTENTE

Viande et abats : 28 jours.

Lait : Ne pas administrer aux femelles laitières dont le lait est destiné à la consommation humaine, ni aux femelles gestantes moins de 28 jours avant la date de mise bas.

PRESENTATION

Flacon plastique de 50 ml dans un étui individuel (coffret de 24).

CONSERVATION

24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur (en dessous de 30°C) et de la lumière.

